

Photo

		PRÉNOM :
ADRESSE :		
CODE POSTALE	:	
		1AIL :
FORMULE CHOIS	SIE:	
AGE	TARIF LICENCE INCLUSE	PÉRIODE ET DESCRIPTIF
MINI kids (5-7 ANS)	100€ / 2 mois + 23€ de licence annuelle	En raison de la situation sanitaire Formule Mini Kids en attente pour le moment.
8-10 ANS	290 € à l'année licence incluse	En raison de la situation sanitaire Formule Mini Kids en attente pour le moment.
10-14 ANS	290 € à l'année licence incluse	De fin Mai à fin Novembre 2020 Séance de 2H, chaque samedi horaire à définir.
ETUDIANTS (15- 17ANS)	290 € à l'année licence incluse	De fin Mai à fin Novembre 2020 Séance de 2H, chaque samedi horaire à définir.
ADULTES	290 € à l'année licence incluse	De fin Mai à fin Novembre 2020 Séance de 2H, chaque dimanche horaire à définir.
COMPETITION (Groupe A et B)	290 € à l'année licence incluse	De fin Mai à fin Novembre 2020 Deux séances de 2h/semaine. Le mercredi et le samedi horaire à définir.
STAND UP	135 € à l'année licence incluse	Toute l'année selon les conditions.

- Un certificat médical sera demandé pour la licence. S'il a été fourni en 2019, le questionnaire FFS à compléter suffit.

Association Loi 1901 Fondée le 28 Juillet 1968 20, Boulevard de la plage – 33680 LACANAU-OCEAN - tel : 05 56 26 38 84 Agrément Ministériel N° 33S164 du 25 Juillet 1979 - Affilié à la Fédération Française de Surf N° S0333015 Siret : 35131097400024 – NACE 9312 Z













INCLUS DANS LE TARIF: Cours encadrés + accès aux locaux + licence fédérale 2020. En cas de conditions météo difficiles, les cours seront maintenus et remplacés par des activités physiques de substitution ou des jeux, en relation avec la pratique du surf.

MISE À DISPOSITION DE PLANCHES :	
Avec engagement :	
(En cas de casse partielle ou totale,e seront à votre charge, chéque de ca	n dehors de cours encadrés, les frais de réparations ution de 200 € non encaissé)
Sans assurance, tarifs de loca	ation licenciés (8€ /2h planche et combinaison).
PERSONNE A PRE	VENIR EN CAS D'URGENCE
NOM :	
PRENOM:	
	. PORTABLE :
LIEN DE PARENTÉE :	
PROBLÈMES MEDICAUX SPÉCIFIQUES À	
autorise le Lacanau Surf Club à photograph	: Mr / Mme ier et filmer mon enfant ou moi-même et donne l'au- déos pour tout outil de communication ainsi que pour
[indiquez les Nom, Prénom de votre enfant].	Mme rticiper aux sorties organisées par le club durant la
de moins d'un an.	de non contre-indication à la pratique du surf, daté te d'engagement au projet du LSC et je les accepte.
FAIT À :	SIGNATURE :

Association Loi 1901 Fondée le 28 Juillet 1968 20, Boulevard de la plage – 33680 LACANAU-OCEAN - tel : 05 56 26 38 84 Agrément Ministériel N° 33S164 du 25 Juillet 1979 - Affilié à la Fédération Française de Surf N° S0333015 Siret : 35131097400024 – NACE 9312 Z













PRÊT DU MATÉRIEL

PRÊT DU MATÉRIEL EN DEHORS DES ENTRAÎNEMENTS :

L'inscription au registre de prêt du matériel est obligatoire. Le prêt est à ramener le jour même, il se fait sous réserve de disponibilité du stock "club" uniquement. Un chèque de caution de 200€ sera à annexer au dossier pour bénéficier du prêt de matériel. Vous trouverez, dans le bulletin d'inscription, la procédure du prêt du matériel.

- 1) Pourront emprunter du matériel au Club, tous les adhérents de la Formule Club Compétition et Loisir, après avoir déposé à l'accueil, un chèque de caution de 200 €. Le chèque sera rendu au surfeur à la fin de sa saison sportive.
- 2) Le surfeur devra demander à l'acceuil pour le « prêt du matériel ».
- 3) Il devra laisser à l'accueil sa carte d'identité qu'il récupèrera une fois le matériel rendu, nettoyé et rangé comme il l'a trouvé.
 - Combinaisons retournées, rincées, posées sur un cintre dans le local « combinaisons ».
 - Désabler les planches et les ranger en quinconce, dérives en l'air, dans le local planche.
 - Après avoir noté le retour du matériel dans le cahier.
- 4) Le surfeur ne pourra pas se servir seul, c'est une personne de l'accueil ou un moniteur qui lui donnera ce dont il a besoin : le matériel sera vérifié par le surfer et par le staff au départ et au retour.

 Attention : en cas de casse, les réparations sont à la charge des utilisateurs.
- 5) Le matériel emprunté est à rendre le jour même.

ATTENTION:

Le surfeur qui n'aura pas suivi la procédure sera averti une première fois. La deuxième fois, il n'aura plus accès au matériel en dehors des cours. Si le matériel est rendu défectueux (planche cassée, abîmée...), le chèque de caution sera encaissé, au prorata, en fonction du montant des réparations.

> Association Loi 1901 Fondée le 28 Juillet 1968 20, Boulevard de la plage – 33680 LACANAU-OCEAN - tel : 05 56 26 38 84 Agrément Ministériel N° 33S164 du 25 Juillet 1979 - Affilié à la Fédération Française de Surf N° S0333015 Siret : 35131097400024 – NACE 9312 Z

> > Internet : http://www.lacanausurfclub.com Email : contact@lacanausurfclub.com











SCHÉMA PÉDAGOGIQUE

